



Le Cancanier

Journal officiel de la commune de Penthaz - no 19 - Avril 2011

Editorial

UN SOURIRE

Image du lapin trouvée sur le site <http://ninette95.over-blog.com/>

Poème de Rosemonde Gérard suivi d'un message de la Municipalité

Alfred Mast



Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent
Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel
Personne n'est assez riche pour s'en passer
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter
Il crée le bonheur au foyer
Il est un signe sensible de l'amitié
Un sourire donne du repos à l'être fatigué
Rend du courage aux plus découragés
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler
Car c'est une chose qui n'a de valeur
Qu'à partir du moment où il se donne
Et si, quelquefois, vous rencontrez une personne
Qui ne sait plus avoir le sourire
Soyez généreux, donnez-lui le vôtre
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres

Vous l'avez compris, chers cancaniers et cancanières ; c'est avec un très large sourire que la Municipalité in corpore vous souhaite de joyeuses Fêtes de Pâques (Eh oui, c'est demain !) ♦

Concours photo

Gagnante : Madame Isabelle Guillemain



Pour cette édition, c'est Madame Isabelle Guillemain qui remporte le concours et gagne un bon d'une valeur de CHF 50.-

Merci aux autres participants. Nous gardons un enregistrement de leur photo pour une éventuelle publication future.

Communications de la Municipalité

Page 2

Au Conseil communal

- Conseil communal du 21 février 2011

Page 3

Informations de la Municipalité

- Constructions

Page 4

La vie des Cancaniers

- Association du groupe Scout de la Venoge
- Reconnaissez-vous ces endroits ?
- Le carnaval des enfants
- Votre paroisse
- Message aux lecteurs
- Memento (page 7)
- Article « Santé »
- Agenda
- Photos de Penthaz

Pages 6 à 8

Editeur responsable

La Municipalité de Penthaz

Impression

Imprimerie Favre et Pittet

Correctrice

Mme C. Bourgeois

Adresse :

Le Cancanier
Case postale 67
1305 Penthaz
lecancanier@penthaz.ch

Conception et réalisation

Joël Cavat

Comité de rédaction

Joël Cavat...

Administration générale, finances, tourisme, police et service du feu

Isabelle Hautier Charrotton, syndique

Remerciements

La Municipalité tient à remercier tous les électeurs qui ont pris part aux dernières élections et de la confiance renouvelée. Elle aimerait aussi partager avec vous ces mots prononcés par M. Leuba, Conseiller d'Etat, lors de la dernière séance des syndicats du Gros-de-Vaud, le 17 mars dernier à St-Cierges :

« L'honorabilité de la fonction politique est de faire ce que l'on doit, et non ce que l'on veut ».

Patinoire

Voilà... Comme promis, la patinoire a fermé ses portes le 6 mars. Les comptes ne sont pas bouclés mais la Municipalité se réjouit de vous dire que ce n'est pas moins de 2'000 paires de pieds qui ont foulé la glace, venant des quatre coins de la région. Dès que les chiffres seront connus, nous ne manquerons pas de vous en faire part et cela permettra aussi à la Municipalité de décider s'il y aura récurrence pour la saison 2011-2012.

Cogestion

Depuis le 1er juillet 2006, date de l'entrée en fonction de la Municipalité actuelle, il avait été décidé d'être plus transparent, de donner plus d'informations au Conseil et plus particulièrement aux diverses commissions que la Municipalité souhaitait plus participatives. Or, depuis, nous avons eu affaire à deux préfets ; tout d'abord M. Jacques Bezençon et depuis le 01.01.2009, à M. Marc-Etienne Piot. En automne, lors de la visite préfectorale, il a toujours été reproché à la Municipalité de faire de la cogestion avec les commissions. A plusieurs reprises, les Préfets nous ont rappelé la différence entre l'exécutif et le législatif.

Et, ma foi, il faut bien se rendre à l'évidence : certains conseillers-ères ont de la peine à faire la différence et donnent l'impression de vouloir s'immiscer dans les affaires de la Municipalité, de prendre le rôle des municipaux.

C'est pourquoi, la Municipalité, d'entente avec M. Daniel Traini, Président du Conseil, organisera à la rentrée une conférence sur ce sujet, soit avec M. le Préfet, soit avec M. Equey, juriste au SECRI.

Appartements adaptés

Une Cancanière, qui souhaite garder l'anonymat, se demandait comment s'inscrire pour obtenir un appartement adapté.

Il faut, tout d'abord, savoir :

- Que la mise à l'enquête fait l'objet d'oppositions, qui sont en phase de traitement.
- Que l'octroi de ces appartements est soumis à un règlement qui est en cours d'élaboration.

Une fois que ces deux objets seront finalisés, la Municipalité a décidé, en accord avec le promoteur, d'informer toutes les personnes de Penthalaz qui pourraient bénéficier d'un appartement adapté. Elles seront invitées à une séance d'information. Il est - malheureusement - encore trop tôt pour dire quand se déroulera cette rencontre, mais ce qui est certain, c'est que les Cancaniers concernés seront les premiers informés. ♦

Personnel communal, domaines, voirie et services publics

Isabelle Gay-Crosier, municipale

Place de sport du Cheminet

La Municipalité a pour projet la réfection de la place de sport. Elle a reçu un préavis favorable du canton, assorti de quelques remarques et suggestions. Le peaufinage du devis est en cours et le préavis viendra prochainement. La mise à l'enquête interviendra probablement avant que le Conseil reçoive le préavis. N'en soyez pas étonnés. ♦



Dates importantes

Le 9 juin, Assermentation des Autorités
Le 20 juin, prochaine séance du Conseil communal

Conseil communal du 21 février 2011

Claudine Martin



Réfection du chemin du Pâqueret

Le chemin du Pâqueret, qui fait la liaison entre la route de la Gare et le chemin Rouge, a toujours été considéré comme étant un chemin à vocation agricole. En effet, il était bordé, de part et d'autre, par des champs cultivés par les agriculteurs du village, ceci jusqu'à la réalisation du complexe de Praz-Gérémoz, puis par la construction plus récente des propriétés de MM. Félix et Traini. Son revêtement n'a jamais fait l'objet d'une attention particulière.

Quelques citoyens ont fait part des désagréments que le chemin du Pâqueret suscitait par temps sec et venteux. La poussière soulevée est telle que l'ouverture des fenêtres des immeubles voisins n'est plus possible.

La Municipalité a accepté d'entrer en matière pour la réfection complète de ce chemin en 2 étapes, simultanément bien entendu :

- travaux assez conséquents sur une quarantaine de mètres depuis la route de la Gare
- travaux plus légers jusqu'au chemin Rouge

Le préavis est accepté par 41 oui et 2 abstentions.

Achat d'une grue pour le camion Reform

En 2010, la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule pour les Services extérieurs, en remplacement de l'Iveco, hors d'usage. Ce véhicule n'était pas équipé d'une grue, car, en cas de nécessité, le Service extérieur avait la possibilité de louer celle de Cossonay. Or Cossonay change aussi de véhicule et leur grue, fixée à demeure sur le pont de leur ancien véhicule, sera vendue avec celui-ci.

La nouvelle grue ne sera pas fixée à demeure sur le véhicule, mais pourra être transportée occasionnellement selon les besoins. L'utilité de cet engin n'est pas à démontrer ; il est quasiment indispensable, tant les tâches inhérentes aux communes deviennent nombreuses et variées.

L'acquisition de cet engin laisse à penser à la Municipalité, que les communes voisines avec qui elle collabore étroitement, feront appel à ses services en cas de besoin.

Le préavis est accepté par 39 oui, 3 non et 2 abstentions.

Achat d'une saleuse Morselli pour le service hivernal

Dans le souci d'être de plus en plus performants et efficaces et pour répondre aux attentes des concitoyens, la Municipalité désire doter les Services extérieurs d'une nouvelle saleuse, compatible avec le véhicule « REFORM ».

Actuellement, les employés salent notre réseau routier avec un petit semoir, identique à ceux utilisés en agriculture pour épandre l'engrais. Cette « saleuse » est couplée avec le petit tracteur « Holder » et sa capacité n'est que de 250 kg. Pour éviter de rentrer au dépôt plusieurs fois pour la remplir, un 2ème homme, avec un 2ème véhicule la suit pour assurer son ravitaillement !

La nouvelle saleuse envisagée permettrait de passer la lame et de saler en même temps. Le sel disponible sera suffisant pour une intervention sur tout le territoire communal (900 kg par passage). Plus besoin de faire le plein de sel en cours de route, d'où gain en personnel, en temps et, surtout, en efficacité.

Nul doute que les Cancaniers et Cancanières apprécieront.

Le préavis est accepté à l'unanimité. ♦

En bref

44 conseillers sont présents

Adoption du PV de la séance du 21 février 2011 à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

- 3 préavis
- Nomination/dissolution de Commissions
- Propositions individuelles

Réfection du chemin du Pâqueret

(41 oui et 2 abstentions)

Achat d'une grue pour le camion Reform

(39 oui, 3 non et 1 abstention)

Achat d'une saleuse Morselli pour le service hivernal

(unanimité)

Installation du Conseil communal pour la législature 2011-2016 le 9 juin 2011, à 19h45, au Verger. Cette cérémonie est publique

Constructions



Diagnostic amiante des bâtiments

La Municipalité

Dès ce jour, tout propriétaire qui envisage d'entreprendre des travaux de transformation ou de démolition soumis à autorisation sur un immeuble construit avant le 01.01.1991 (date du permis de construire) doit faire procéder à un diagnostic amiante du bâtiment.

Ce diagnostic doit être exécuté par une entreprise reconnue par la SUVA, selon un cahier des charges de l'Association suisse des consultants amiante (ASCA) et les directives d'exécution de la loi. Ces documents peuvent être consultés et téléchargés sur le site de l'Etat de Vaud (www.vd.ch/amiante). Cette obligation s'applique à tous bâtiments, quelle que soit leur utilisation (habitation, industrie, agricole, etc...) et qu'ils soient chauffés ou non.

En cas de présence avérée d'amiante, la Municipalité définit, sur la base du rapport d'expertise, les actions à entreprendre par le propriétaire.

Lors de la délivrance du permis d'habiter, la Municipalité doit s'assurer de la conformité des travaux réalisés.

La base légale de ces directives (art. 103 a LATC) a été adoptée par le Grand Conseil dans le but de préserver la santé des utilisateurs des bâtiments et aussi des travailleurs qui procèdent aux travaux. ♦



Images : Joël Cavat

Association du groupe Scout de la Venoge

Un camp d'exception

Olivier Steiner

Cet été, les scouts de la Venoge à Penthalaz repartent à l'aventure, destination Wallonie en Belgique. Pendant deux semaines de camp durant lesquelles nous allons côtoyer des scouts locaux, le programme sera chargé. Visites de la région de Libramont et Bruxelles, vie de camp et raids. La Venoge découvrira une autre facette du monde francophone. Un grand investissement de la part de tous les participants a été nécessaire pour le financer grâce à de nombreuses activités de soutien tout au long du semestre. Tous se réjouissent des événements amusants qui auront lieu ! ♦



Image M. Olivier Steiner

Reconnaissez-vous ces endroits ?



Réponse en page 8

Le carnaval des enfants

Katherin Laffely

Le carnaval des enfants de Penthalaz a eu lieu le samedi 26 mars, tel qu'annoncé dans le Cancanier.

Petit historique

L'Association de la bibliothèque jeunesse de Penthalaz et environs a été créée en 1982. En 1983, la bibliothèque a ouvert ses portes au foyer paroissial avant de déménager dans le centre du Verger en 1985.

Dès le début de ses activités, la commune de Penthalaz en la présence du syndic de l'époque Monsieur Jean-Pierre Martin, a soutenu efficacement cette démarche culturelle. Les 2 premières animations en lien avec le carnaval ont eu lieu en 1984 et 1986 avec une simple séance de maquillage.

En 1987, le carnaval a pris forme avec la première parade emmenée par une bénévole et auxiliaire de la bibliothèque (Mme Liliane Poncet).

Ensuite, chaque année, les bibliothécaires ont assumé cette animation.

Dès 1999, un groupe de «supernanas» (dixit feu M. Marcel Chollet) a mené la parade.

En 2011

La 25ème parade avait comme thème les masques du Lötschental et autant les enfants que les aînés de l'EMS ont été surpris et apeurés par ces terrifiantes créatures. Les costumes que nous confectionnons sont imaginés et fabriqués avec du matériel de récupération et ceci dans un souci écologique et économique.

Depuis 4 années, la Jeunesse se joint à nous pour offrir l'accompagnement musical indispensable à cette manifestation. Avec leurs tambours, ils nous font le plaisir d'ouvrir le cortège et leur prestation sonore est appréciée par les enfants et les cancaniers postés sur le chemin du cortège...

Le passage à l'EMS offre la possibilité d'un échange intergénérationnel amusant et les enfants apprécient la «tête au choco» offerte par les animatrices.

L'Association de la Bibliothèque ayant été dissoute, les municipaux ont pris la relève et ont soutenu activement la manifestation, par exemple, en offrant la collation aux enfants. L'équipe des auxiliaires de la Bibliothèque ont maquillé les enfants avant la parade et ont tenu la buvette après le carnaval où tout un chacun a pu déguster une délicieuse soupe accompagnée d'une assiette de fromage.

Le carnaval étant un espace de défolement, nous avons respecté cette tradition en offrant une parenthèse «confettis» aux enfants et au public présent. L'excitation joyeuse des enfants a été notre cadeau...

Un autre joli moment a été offert par La Jeunesse qui a donné la possibilité aux enfants de tester certains tambours ...

Et enfin, la remarque d'un enfant soulagé : «je pensais bien qu'il y avait une personne sous le masque...»

Le carnaval est une animation culturelle offerte aux enfants. C'est une journée riche en échanges, en rires et joies des petits et des grands, gratuite et non commerciale. Cette manifestation représente un message de continuité et de traditions faisant partie des événements sociaux de la commune.

Pour les années futures, libre à chacun de venir déguisé et si d'aventure quelques dames sont intéressées à rejoindre le groupe des «supernanas», nous les accueillerons volontiers.

Pour 2011, les «Nanatchättas» ♦



Environ 115 enfants ont participé au carnaval...

(Calculé à l'aide des têtes de choco distribuées à l'EMS)



Images fournies par Madame Katherin Laffely



Cultes

A l'église (10h)

- le 2 juin (Ascension),
cène
- le 3 juillet
- le 14 août

Au Foyer (10h)

- le 1er mai, « espace chant
et prière »
- le 29 mai
- le 26 juin , 10h15, Abbaye
des Mousquetaires
- le 4 septembre

les autres dimanches, le culte
a lieu à Penthaz, à Daillens ou
dans la région

Le 31 juillet culte régional en
plein air à côté de la buvette
de Châtel (seulement en cas
de beau temps sinon rendez-
vous à 10h dans la paroisse
de La Sarraz).

Messes

Au temple protestant

- le 2e samedi du mois à
18h00

Votre paroisse

Brunch paroissial

Etienne Mayor, pasteur

Un grand « merci » à tous ceux qui ont soutenu la paroisse à l'occasion de notre brunch paroissial dans le cadre de la journée d'offrande du 26 mai. Le « déchèteerie » a permis de trier un peu quelques unes de nos idées et de passer un bon moment ensemble ! ♦



Image reçue de M. Etienne Mayor

Le conseil paroissial « s'est donné » pour la décoration et
pour l'habillement

Message aux lecteurs

Le Comité de rédaction

Le Cancanier, un journal qui a pour mission d'informer ses homonymes de l'activité des autorités communales mais également de les divertir et répondre à leurs attentes... Si toi, Cancanier, tu as des suggestions ou des propositions n'hésite pas à en faire part au Comité !

mail : lecancanier@penthalaz.ch ♦

Article « Santé »

Problèmes digestifs 1 : les flatulences

Isabelle Gay-Crosier, pharmacienne

La liste des troubles digestifs englobe une longue liste de désagréments. La maladie de reflux gastrique touche près de 40% des adultes. Il est favorisé par l'embonpoint.

Que se passe-t-il ?

Notre estomac produit de l'acide chlorhydrique pour la digestion de nos aliments (suc gastrique, contenant aussi des enzymes digestives). L'entrée de l'estomac est contrôlée par un sphincter (le cardia) qui est censé retenir l'acide dans l'estomac. Parfois ce sphincter ferme mal et l'acide remonte dans l'œsophage.

Si l'estomac est fait pour contenir cet acide, l'œsophage (qui relie notre bouche à notre estomac) est tapissé d'une muqueuse beaucoup plus sensible.

Symptômes

L'acide remontant dans l'œsophage provoque une sensation de brûlure (pyrosis) et des renvois acides. La brûlure se situe derrière le sternum et peut s'accompagner d'une douleur oppressante, et même une sensation de constriction de la gorge, parfois accompagnée de toux irritative. Les douleurs peuvent irradier dans le dos et dans le cou.

La position couchée favorise les douleurs. Pendant la nuit, l'acide gastrique peut remonter jusque dans la bouche.

Que faire ?

Lors de l'apparition des symptômes, des modifications des habitudes alimentaires et du mode de vie peuvent suffire :

1. prendre plusieurs petits repas, pauvres en graisses et en glucides
2. dormir avec le haut du corps légèrement surélevé (l'acide remontera plus difficilement)
3. éviter les mets gras, le café, le chocolat et les mets épicés (acidifiants)
4. éviter de manger juste avant de se coucher
5. éviter la nicotine
6. diminuer sa consommation d'alcool
7. éviter le stress et l'agitation, en particulier pendant les repas.

Si ces mesures ne suffisent pas, des médicaments neutralisants de l'acide peuvent être utilisés. D'autres médicaments inhibant la production d'acide peuvent être utilisés 1 à 2 semaines en automédication.

Si les symptômes persistent, une consultation médicale est nécessaire. En effet, l'irritation de l'œsophage par l'acide peut mener à une inflammation nommée œsophagite de reflux, qui peut aboutir à des ulcérations et des cicatrices sur la muqueuse. ♦

Téléphones et horaires d'ouverture de l'administration communale

Secrétariat municipal et bourse communale :

Ouverture des guichets :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population sauf sur rendez-vous.

Permanence téléphonique :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Tous les après-midi de 14h00 à 16h00

Secrétariat municipal

Tél. 021/863.20.50

Bourse communale

Tél. 021/863.20.51

Service de la population :

Ouverture des guichets :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mercredi après-midi de 16h00 à 19h00
- Mardi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population.

Permanence téléphonique :

- Durant les heures d'ouverture des guichets

Contrôle des habitants

Tél. 021/863.20.52

Accueil de midi

Midicroque tél. 076 229 31 99

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

- Mardi de 15h30 à 18h30
- Jeudi de 15h30 à 18h30 (horaire d'été)
- Vendredi de 15h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 16h00

Centrale téléphonique des médecins et médecins-dentistes de garde

0848.133.133

Pharmacie de garde

Renseignement sur le répondeur de votre pharmacie, pharmacieplus de la Venoge, Penthalaz
021/861.15.86

Vétérinaire de garde

Renseignement sur le répondeur de votre vétérinaire, Dr. Chamot Perez Françoise, Penthalaz
021/861.33.19

Numéros d'urgence

117 - Police
118 - Sapeurs-pompiers
144 - Ambulances
145 - Intoxications
1414 - REGA

Agenda

23 avril 2011

Tournoi de foot
Salle du Verger
Association La Sauce

30 avril 2011

Vente - Troc
Salle du Verger

7 mai 2011

Marché de printemps
APAC

20 et 21 mai 2011

30 ans de l'Accroche-
cœur
Salle du Verger

24 au 27 juin
2011

Abbaye des
Mousquetaires



19 et 20 août 2011

Venoge Festival
Place des Fêtes
La Cool'Hisse

24 et 25 septembre
2011

Loto
Salle du Verger
USL

8 octobre 2011

Vente - Troc
Salle du Verger

10 et 11 novembre
2011

Soirée annuel
Salle du Verger
Chœur mixte L'Aloëttaz

25 et 26 novembre
2011

Soirée de Gym
Salle du Verger
Gym de Penthaz

3 décembre 2011

Marché artisanal
Salle du Verger
GAAP

Annoncez-nous vos
dates ou dossiers de
presse à l'adresse :
lecancanier@penthaz.ch

Collection de la famille de Madame Monique Chollet, Penthaz



Réponse de la page 4 : Il s'agit bien de la Place Centrale.

Photos originales prises et envoyées par M. Etienne Mayor



▲ Promenons-nous à la déchèterie, c'est une part importante de la vie du village !



▲ Différents, plus ou moins cabossés, quelles belles couleurs ! "What else" ?

Quand les brisures accrochent la ►
lumière c'est même beau

